

## Archivage à valeur probatoire

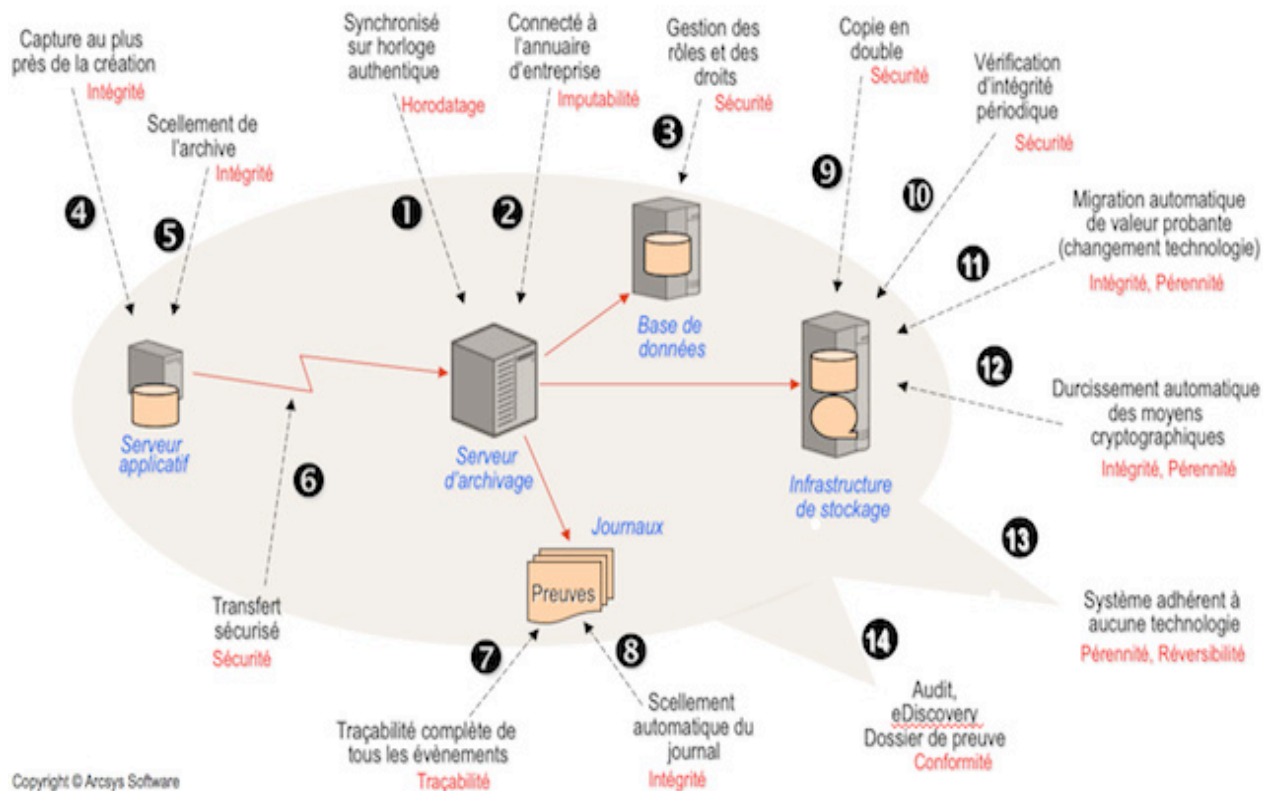
L'archivage à valeur probatoire a pour objet de rendre probable la recevabilité par un juge d'une pièce comme preuve. Pour cela deux caractéristiques de haut niveau doivent être recherchées :

- L'intégrité du document depuis sa création, d'où la nécessité de recourir à des dates certaines
- L'auteur du document

La conviction du juge peut être recherchée par de multiples moyens : l'usage de procédures documentées, le respect de normes (pour autant que celles-ci soient à jour), la séparation des rôles entre 'autorité' et 'exécution', l'intermédiation d'un tiers, la conformité à des procédures d'audit, le respect dûment documenté (et éventuellement attestée par des experts) des conditions techniques d'intégrité, d'horodatage et d'imputabilité.

Une norme peut contribuer à l'état de l'art, cependant le cycle révision des normes fait que celles-ci sont fréquemment en retard sur l'état de l'art. Il est donc impossible de prendre le seul contenu d'une norme pour état de l'art.

La conformité à l'état de l'art est recherchée dans le logiciel Arcsys d'une manière complète et globale sur l'ensemble du cycle de vie de l'archive.



Copyright © Arcsys Software

La mise en conformité à la valeur probante doit être précédée d'une évaluation du risque encouru. Un juste équilibre doit être trouvé entre couverture du risque et coût de la solution technique. C'est pour cette raison qu'Arcsys permet de mettre en place des niveaux de service au niveau de la valeur probante.

## Explications sur la figure précédente

- 1 - Horodatage interne ou externe
- 2 - Tous les événements sont affectés à un utilisateur authentifié
- 3 - Gestion très poussée des groupes d'utilisateurs et des niveaux de droits sur les archives
- 4 - Capture dès la création de manière à limiter les possibilités de malversation en amont du versement
- 5 - L'intégrité est établie dès la capture par utilisation de mécanismes cryptographiques
- 6 - Transfert sécurisé sur le réseau
- 7 - Tous les événements survenus dans le système sont consignés de manière indélébile
- 8 - Le journal est scellé dès sa conception
- 9 - Sécurisation de l'archive par duplication d'original
- 10 - Vérification automatique de l'intégrité de chaque archive et recovery si détection d'erreur
- 11 - Migration automatique à valeur probatoire d'un support vers un autre
- 12 - L'intégrité est prolongée automatiquement lors de la péremption des algorithmes cryptographiques
- 13 - Arcsys n'est tributaire d'aucun composant technique
- 14 - Les mécanismes poussés d'audit et de traçabilité permettent à un auditeur de confirmer la valeur probante. Création d'un dossier de preuve pour témoigner des événements survenus au cours d'un Cycle de vie de l'archive.

### Conformité :

Code civil en europe communaitaire :  
Normes NF Z42-013 et NF Z42-020  
Normes ISO 14721, 14646-1, 15489,  
23081, 30030, Moreq 2010  
Bulletin des impôts 13-2-1-06 et 13-2-2-08  
Art 289 du code général des impôts